

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (novembre à mai) — les vacances exceptées :: :: ::

L'ÉTUDIANT

AFFIRMONS NOUS!

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION LAVAL.

Rédigé en collaboration Universitaire

Les marchands qui tiennent à la clientèle des Étudiants feraient bien d'annoncer dans notre journal. C'est le plus sûr moyen de les atteindre.

2ème ANNÉE — No 20

MONTRÉAL : 11 AVRIL 1913

Abonnement : \$1.00 — 5 sous le No

L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LAVAL

Un mot sur les nouveaux élus

Plus une oeuvre a nécessité d'énergies pour sa production, plus le mérite est grand pour ceux qui en ont conçu l'ensemble et qui en ont exécuté le plan.

Parmi les anciens de Laval, un grand nombre désirent depuis longtemps voir un lien solide réunir les diverses facultés dont se compose notre grande université canadienne-française.

Les uns ont le mérite d'avoir eu tels sentiments, les autres, celui de s'être dépensés pour réaliser un si noble projet, sans pouvoir mener à bonne fin leur entreprise.

Si par deux ou trois fois, la tentative d'une fédération universitaire n'a pas été fructueuse, nous avons la ferme espérance que, la quatrième fois, son organisation sera permanente. L'attitude des étudiants en général et la capacité des officiers élus nous donnent d'heureux présages.

La fédération est donc définitivement établie à Laval.

Comme chacun le sait, notre association générale, a pour but de réunir dans un groupe compact, plus fort et plus imposant toutes les facultés, sans pour cela ôter à ces différentes facultés leur autonomie respective.

De même que pour constituer un homme intelligent et complet, le cerveau a besoin du concours des différentes facultés intellectuelles, ainsi notre association, pour produire les fruits qu'on en attend, a nécessité l'aide de chacune des facultés qui la composent. C'est bien beau de voir à l'oeuvre, dans les étudiants d'une même faculté, dans l'organisation, soit d'une soirée théâtrale, soit d'un joyeux banquet, mais plus beau encore ce sera d'admirer tous les étudiants de Laval concentrant leurs forces et leurs énergies autour du même et unique drapeau, celui de l'"Alma Mater".

Nous avons dit que la fédération est définitivement établie chez nous désormais, et nous ajoutons qu'elle réalisera les espérances que nous fondons sur elle parce que les trois officiers supérieurs qui ont été élus par les représentants des facultés fédérées pour la diriger, méritent la confiance de leurs confrères et de tous les étudiants.

M. Irénée Vautrin, que nous accueillons comme notre chef, est classé parmi les éléments les plus sérieux de Laval. Le Principal des professeurs de l'École Normale Jacques-Cartier, où il a passé et où il a laissé le meilleur souvenir, lui ont conféré les trois médailles de l'institution avec la note de "grande distinction". Ses professeurs de l'École Polytechnique reconnaissent ses talents, et tous ceux qui le connaissent s'accordent à dire qu'il possède justement les qualités qu'il faut au premier président de l'A. G. E. L. Il sera d'abord et surtout un homme d'action.

Ne pouvons-nous pas en dire autant de notre ami, M. E. D. Aucoin, vice-président général? Ayant bénéficié d'un brillant cours classique dans un collège des Pères Jésuites, en Nouvelle-Ecosse, où il a même enseigné, il a de la culture, et possède également bien les deux langues. En plus des titres de "bachelier ès-Arts" et de "bachelier en chirurgie dentaire", M. Aucoin possède celui d'organisateur local de la Société Nationale des Acadiens.

Il appartenait à M. Jos. Boulay d'être nommé secrétaire-trésorier de l'Association générale des étudiants de Laval. M. Boulay a, lui aussi obtenu son parchemin du Petit Séminaire de Montréal.

Notre secrétaire-général joint à une grande facilité de parole, un esprit entreprenant et un tempérament jamais las à la besogne.

Nous ne voulons pas insinuer que les trois officiers mentionnés sont les seuls à pouvoir

remplir de si dignes fonctions, mais nous appuyons sur le fait qu'ils possèdent les qualités voulues et qu'en n'importe quelle circonstance ils sauront représenter dignement l'Université Laval de Montréal.

Le public universitaire connaît déjà l'esprit d'initiative et le dévouement des différents présidents qui font partie du conseil général, ex-officio, nous ne ferons que mentionner les noms:

M. J. B. Mandeville, E.E.M.
M. P.-E. Piché, E.E.G.C.
M. J. Turcotte, E.E.M.C.
M. F. Houde, E.E.C.D.
M. Geo. Gauthier, E.E.P.

Le conseil supérieur de l'A. G. E. L., proclamera dans quelques jours les articles de son programme, et communiquera aux étudiants ses projets et ses moyens d'action.

En avant! et toujours.

"EXCELSIOR".

"UN DIVORCE"

La semaine prochaine, la direction du National nous offre la magnifique pièce de Paul Bourget "Un Divorce", tirée de son roman publié sous le même titre en 1901. Cette pièce sera représentée avec un grand souci artistique, en autant que nous avons pu en juger par la consciencieuse distribution qui a été faite.

Nous avons cru qu'il serait intéressant de rappeler les idées suggérées par cette oeuvre courageuse et que l'auteur a lui-même exprimées dans l'avertissement qui précède sa pièce. Nous tâcherons de les résumer pour le profit de tous les véritables intellectuels que ce drame à idées ne manquera pas d'attirer.

Vouloir fonder l'organisme social sur l'individu, c'est proprement essayer de dessiner un cercle carré. La nature des choses répugne à cette théorie dont le divorce n'est qu'une application.

1) La législation sur le divorce aboutit, dans la pratique, à des résultats d'une insuffisance ridicule et navrante. La chronique des tribunaux est le dossier de la banqueroute infligée par la réalité à cette idéologie révolutionnaire.

2) Si le divorce n'est pas un remède, n'est-il pas un moindre mal? Il est un mal différent et probablement pire. La promulgation de cette loi augmente le nombre des mauvais ménages. La possibilité de rompre le lien du mariage a aussitôt diminué le sens de l'acceptation dans une foule d'hommes et de femmes qui avaient contracté des unions médiocrement heureuses, mais supportables. Ils en sont sortis pour s'engager dans de nouvelles unions qui n'étaient pas supérieures aux premières et où ils ont été plus malheureux par cette déception—à moins qu'ils n'aient essayé une troisième expérience. Car c'est une tendance bien remarquable du divorce qu'il aille toujours en se multipliant. A cette multiplication correspond un autre chiffre, multiplié, lui aussi, dans des proportions effrayantes: celui des enfants partagés entre deux, trois ou quatre intérieurs... Ce soi-disant assainissement du foyer en est la destruction.

3) Le vice de la loi actuelle sur le divorce ne tient-il pas à un défaut d'adaptation, parce que notre société est romaine, par la loi et par la foi?

Vouloir faire vivre un peuple au rebours de ses traditions profondes, sous prétexte de le rationaliser, c'est pour un médecin, vouloir faire vivre un malade au rebours de son

Le beuglant du rez-de-chaussée



(Air très connu).

"ANGES PURS, ANGES RADIEUX"...

(Reproduction interdite).

tempérament. A une race de tradition romaine, donnons les lois du type romain, à moins qu'il ne nous soit bien démontré que ces lois sont incompatibles avec l'évolution. Qui dit évolution, dit changement pour durer, c'est-à-dire pour maintenir certaines fonctions essentielles, lesquelles ne doivent pas changer, sinon l'être mourrait. Il en résulte que la loi d'évolution n'est qu'une des formes de la loi de constance.

Dans l'espèce, la loi traditionnelle de l'indissolubilité du mariage se trouve être la loi de progrès.

A mesure que les civilisations sont allées se fortifiant, elles ont tendu à la monogamie. Chaque fois qu'elles ont reculé, elles sont revenues à la polygamie, sous la forme du dérèglement des moeurs. Le divorce, lui, est une polygamie successive et réglée. Il peut s'associer, par exception, aux plus hautes vertus privées, comme il peut, par exception, s'associer au bonheur. Les lois, par définition, doivent négliger les cas exceptionnels. On peut donc, sous cette réserve, affirmer que la loi du divorce est une loi de régression. Aller contre le courant traditionnel, quand c'est aller, en même temps, contre le progrès, c'est vouloir systématiquement détruire le pays que nous ont fabriqué nos morts pour expérimenter une idéologie grandiloquente.

4) L'élargissement de cette loi est plus que probable. Il est nécessaire du moment que le principe est admis. Ce principe, c'est l'affirmation du droit au bonheur individuel, cherché par la conscience individuelle. De ce point de vue, ceux qui réclament une facilité plus grande pour la rupture du lien conjugal, ont parfaitement raison. Si vous êtes autorisé à sortir du mariage, parce que vous n'êtes pas satisfait de l'union actuelle, vous êtes seul juge de cette satisfaction. De quel droit, si un homme a cessé d'aimer sa femme et en aime une autre, l'emprisonneront-ils dans l'union qui lui est odieuse et l'empêcheront-ils d'en contracter une autre? Au nom de quoi, ayant sacrifié la famille, c'est-à-dire la société et l'individu, direz-vous à cet individu: "Sacrifie-toi à l'intérêt social". Vous ne le direz pas et vous ne le dites pas.

La France révolutionnaire est aculée à ce dilemme: ou revenir au mariage traditionnel et indissoluble, ou aller jusqu'à l'union libre.

La loi actuelle du divorce est l'étape des pharisiens, de ceux qui voudraient à la fois conserver la réserve de moralité qu'ils sentent nécessaire à la stabilité sociale, et en sacrifier les conditions. L'invincible nature, pour parler comme Rousseau, ne le permet pas.

"CANADA AND SEA POWER"

Etude économique par M. Christopher West

Nous avons reçu, il y a quelques semaines, de M. M. McCannan & Goodchild, libraires et éditeurs de Toronto, un livre des plus intéressants, que M. Christopher West vient de publier. L'abondance des matières nous a forcés de retarder jusqu'à ce jour, cette courte appréciation du livre canadien.

La question économique et la question politique se touchent toujours de bien près. Les esprits clairs, habitués à l'analyse ne confondent jamais. Les esprits étroits n'y aperçoivent que le point de vue "parti". C'est aux premiers que nous nous adressons.

Monsieur West divise son travail en trois grandes parties:

I.—La guerre au point de vue économique.
II.—La guerre au point de vue politique.
III.—La guerre au point de vue moral.

I.—Avec la division du travail, dont Adam

Smith s'est fait si vivement l'apôtre, on arriva bien vite à la conséquence naturelle du nouvel ordre de choses: la "spécialisation industrielle". Les différentes nations devinrent alors dépendantes les unes des autres, et la guerre ne put se faire aussi facilement qu'autrefois, au temps de Charlemagne, car c'est le régime économique du vainqueur aussi bien que du vaincu, qui a le plus à souffrir.

"L'interruption des relations commerciales entre l'Angleterre et l'Allemagne, dit M. West, réduirait en un seul mois, des centaines de milliers, peut-être des millions d'ouvriers des deux pays à la misère, à moins que l'Etat ne se chargeât de les nourrir et vêtir, ce qui augmenterait énormément le coût du conflit et conduirait promptement à l'anarchie et à la banqueroute."

L'auteur nous donne un exemple frappant. Quand, en 1870, Bismarck déclara la guerre

à la France, il put le faire avec la plus grande facilité, car l'industrie allemande ne dépendait pas aussi intimement de l'industrie française qu'aujourd'hui. Lors de l'incident d'Agadir, à propos du Maroc, ce fut bien différent. Von Kiderlen, anxieux de ruiner la France, apprit à son grand désespoir, des industriels allemands, que la guerre ruinerait une partie de leurs entreprises, et par contre-coup, plusieurs financiers. L'effet fut magique. L'avertissement était suffisant.

L'auteur parle ensuite de la grande influence de l'industrie occupée à la fabrication des armes et des vaisseaux de guerre. D'après M. Hirst, de l'"Economist" de Londres, quelques-unes de ces industries gigantesques ont un "caractère vraiment international". Leurs secrets et brevets sont vendus aux gouvernements étrangers. Des agents parcourent le monde, pour armer les gouvernements les uns contre les autres."

La conclusion est simple : rivalité d'armements, limitée seulement par la capacité d'emprunt.

L'auteur de "Canada and Sea power" donne ensuite un aperçu de l'influence qu'exerce l'industrie des armements sur la politique. L'Angleterre en 15 ans, a doublé son budget naval; le Japon et l'Allemagne également. Cette dépense a développé en Angleterre une industrie énorme, toujours activée par des commandes incessantes. Ces compagnies paient de beaux dividendes sur les capitaux investis.

Monsieur West affirme avoir vu sur la liste des actionnaires d'une grande compagnie de construction, trente-six personnages titrés : Amiraux, Comtes, Marquis, Right Honorables, Honorables (tout court), Sirs, Lords et "clergyman". Il n'est pas surprenant d'entendre ensuite les personnages influents, crier en faveur de l'accroissement continu des armements.

"Si vis pacem, para bellum!" Pauvre proverbe! Qu'est-ce qu'on ne t'a pas fait dire.

La leçon économique que l'on peut tirer pour le Canada de ces considérations. Monsieur West la prend dans le livre de M. Norman Angell, "The Great Illusion".

a) L'établissement d'une marine canadienne comporterait une augmentation de taxes sur le peuple canadien.

b) Que si une marine est construite au Canada, elle contribuera à l'établissement de droits acquis sous forme d'industries de guerre, qui rapporteront de gros profits payés à même ces augmentations de taxes.

c) Que le produit de ces industries représente pour une bonne partie, une large déperdition économique et constitue dans cette proportion un impôt sur les produits des travailleurs occupés à pourvoir aux nécessités de l'humanité.

d) Que l'influence politique de ces industries augmente en proportion de leur force financière.

II.—La deuxième partie est traitée au point de vue politique. Pour plusieurs excellentes raisons, nous n'appuierons pas trop sur cette brûlante question. Il n'est pas permis aux étudiants de Laval d'exprimer une opinion. Seuls, nos camarades de McGill partagent ce privilège avec leurs doyens et leurs professeurs.

Monsieur West s'étonne que l'Angleterre puisse s'offenser de voir la puissance grandissante des flottes rivales: c'est elle qui leur fournit une bonne partie de leurs vaisseaux.

"Nous proclamons notre désir de la paix et cependant nous donnons à nos constructeurs maritimes toute liberté de fournir aux nations étrangères les moyens et la tentation de faire la guerre. Nous pendons un homme qui vend le plan d'un fort anglais à un officier étranger, mais nous décorons de grands titres des hommes qui vendent aux gouvernements étrangers les cuirassés, les croiseurs, les sous-marins, les torpilleurs dont le groupement terrorise les politiciens et journalistes anglais au point de crier pour avoir plus de dreadnoughts, de croiseurs rapides, pendant que l'ouvrier anglais sombre sous le poids de nouveaux impôts."

Est-ce que la contribution du Canada en argent ou en marine solutionnerait la difficulté? Non, répond M. West, elle l'aggraverait plutôt.

Le moyen le plus efficace pour le Canada d'enrayer la folie des armements serait de prohiber l'exportation du nickel qui entre dans la fabrication des aciers à cuirasse et dont il fournit les quatre-cinquièmes de la consommation mondiale.

M. West combat ensuite la théorie que le commerce suit le drapeau — "Trade follows the flag" — et qu'à une nation commerciale

il faut nécessairement une marine puissante. Puis, parlant de la conférence de La Haye, l'auteur traite de déraisonnable l'attitude de l'Angleterre, de la France, de la Russie, du Mexique et du Japon, qui refusent de reconnaître la liberté du commerce en temps de guerre.

La question qui est ensuite posée est celle-ci: "L'Angleterre sera-t-elle juge de toutes les nations?"

"Si le lecteur appartenait à une nation dont la classe ouvrière pourrait être réduite à la mendicité par la destruction de son commerce maritime par une nation qui invoquerait la sécurité de son propre commerce pour maintenir une marine de forme énormément supérieure, que penserait-il de la situation? Le plaidoyer des partisans d'une forte marine à l'effet que l'intérêt de la Grande-Bretagne l'exige n'a donc pas de meilleure justification que le plaidoyer semblable de l'Allemagne et des autres nations, et si une grande guerre navale éclate, qui jugera entre les beligérants de la justice de leur cause? Peut-on s'attendre que l'Angleterre soit juge de toutes les nations en vertu de son seul pouvoir de les affamer. Quand on voit des hommes comme lord Salisbury admettre, après coup, que la Grande-Bretagne avait tort dans la guerre de Crimée, qui nous dit qu'elle n'aurait pas tort dans la prochaine guerre?"

"Si donc, l'Angleterre veut continuer de dominer les mers en s'écartant du précepte divin, le peuple canadien est-il prêt à la suivre et à risquer les conséquences ultimes?"

III.—La troisième partie de l'ouvrage envisage le côté moral de la guerre.

On y trouve tous les arguments des pacifistes dont quelques-uns ne manquent pas d'originalité et de logique. Ainsi, raisonne M. West, si vous croyez que la guerre est nécessaire au développement de la virilité de la race, pourquoi voulez-vous empêcher la guerre en organisant de si fortes armées qui sont, dites-vous, les meilleures garanties de paix? La guerre ne développe pas l'énergie; au contraire, elle épuise une nation à laquelle elle prend ses sujets les mieux doués.

De l'Ancien Testament il tire des analogies à la situation actuelle et la migration des peuples par le monde qui fait que certains continents sont plus peuplés que d'autres, lui fait se demander si en refoulant les races jaunes en Asie, l'on ne s'expose pas à quelques crises. D'autre part, si la civilisation chrétienne de l'Europe donne aux peuples d'Orient le spectacle des conflits les plus sanguinaires, quel en sera l'effet sur la mentalité orientale?

C'est un livre très intéressant que celui de M. Christopher West. On y voit une fois de plus la grande utilité de l'économie politique, quand il s'agit d'étudier une situation, de disséquer un projet de loi. M. West paraît posséder à fond la question qu'il traite. Sans doute, plusieurs de ses arguments sont susceptibles d'une vive réplique.

Pour un étudiant, qui veut étudier ces grands sujets d'histoire politique contemporaine, loin du tumulte de la discussion parlementaire, le livre "Canada and Sea Power" ne peut être que d'une grande utilité. L'intérêt régnait de la première page à la dernière. Les aperçus sont nouveaux. La lecture en est des plus agréables.

Nouveau professeur à Laval

La Faculté de Médecine, de l'Université Laval, à sa séance, hier soir, a nommé le docteur Albert Lesage, professeur titulaire de pathologie interne, en remplacement de feu le docteur Hervieux, ainsi que "La Presse" le laissait prévoir, il y a quelques semaines déjà. Les membres présents ont également passé inspection des nouveaux laboratoires installés à Laval. Au laboratoire de chimie, ils ont été reçus par le docteur J.-H. Baril, au laboratoire de bactériologie, par le docteur Arthur Bernier, au laboratoire de pathologie interne, par le docteur Eugène Latreille, au laboratoire de physiologie, par le docteur Elie Asselin. L'agencement de ces laboratoires, ne le cède en rien à celui des autres universités d'Amérique, depuis les dernières améliorations qui y ont été faites.

Le 17 du courant, la Faculté fera choix d'un nouvel administrateur à la Corporation de l'Université, en remplacement du docteur Hervieux.

A. E. Ste-Marie Ltée.

ANGLE SAINTE-CATHERINE ET AMHERST

Fourrures, Chapeaux, Cravates, Cols, Gants, BERETS, Etc., Etc.

N. B. — 10 p.c. d'escompte aux ETUDIANTS sur présentation de leur carte d'indentité

Chronique Universitaire

SUR UN THEME CONNU

Un chroniqueur universitaire, ayant mené joyeuse vie toute la semaine, se trouva fort à sec d'idées, quand le temps de composer sa chronique fut venu: pas une seule ligne d'écrite, pas même le plus petit fait divers à raconter.

Il alla dire sa position, au rédacteur en chef de son journal, le priant de l'excuser ou tout au moins de lui trouver un remplaçant jusqu'à la semaine suivante.

"Avant trois jours, lui dit-il, je vous écrirai toute une page".

Mais les directeurs de journaux, ne sont pas tendres: c'est bien là leur moindre défaut.

—Qu'avez-vous fait avant aujourd'hui? dit celui-ci, au retardataire.

—Matin et soir, je me promenais, ne vous déplaie.

—Ah! vous vous promenez! j'en suis fort aise. Eh bien! flirtez avec les Muses, maintenant, lui répondit l'autre d'un ton sec.

Et j'ai résolu—car le chroniqueur c'était moi—de vous raconter cette histoire, chers lecteurs, croyant bien que je trouverais grâce devant vous, cette semaine; que fois n'est pas coutume, dirait Hubert.

Jacques HERMIL.

Des Vers, ma chère...

"SIMPLE AVEU".

(Acrostiche sur son nom).

Bel ange, dans mon coeur ton amour a pris
Là, me grisant des feux reconcus sur ta
A l'astre des espoirs, guide aimé de ton
Ne dois-je pas le gage assurant ton bon-
C'est peut-être une idylle ou roman d'a-
Ha! te-là! garde-moi le miroir de tes yeux,

En cet heureux moment où nous rêvons
(De l'Ecole Cubiste).

L'esprit d'autrefois

Le comte de Mérocy, au cours d'une discussion, dit à l'un de ses amis:—
"L'on ne gagne jamais avec les femmes.
"Bossuet y perdrait son latin; Racine, sa
"candeur; Vauban, ses ruses de guerre. Si
"elles rendent la place, c'est qu'elles comp-
"tent prendre la ville. Si une femme nous
"crie: Prenez garde! c'est qu'elle espère
"qu'au bas de l'escalier vous vous casserez
"le cou".
("Journal des Etudiants," 1895.)

ATTENDU QUE

Attendu que M. Arthur Maheu, du "Pays", fut autrefois membre d'un jury;
Attendu que les jurés sont des gens sans tête ni cervelle;
Nous considérons l'article de M. Maheu comme étant celui d'un homme sans tête ni cervelle et nous invitons ce monsieur à reconnaître dans cette conclusion le jugement qu'il nous a lui-même donné sur ses propres idées.

Marc D. JURE.

ETUDIANTS DE LAVAL

Déposez vos économies à

La Banque d'Épargne

De la CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL Fondée en 1846

Actif total au-delà de \$33,000,000
Nombre de déposants, plus de 100,000
Bureau-Chef et 13 succursales à Montréal

La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Épargne, traitant affaires dans la cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible à ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir les épargnes, quelque petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, écoles, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles et d'en faire un placement sûr.

Intérêt alloué sur dépôts au plus haut taux courant

Nous vous réservons toujours l'accueil le plus courtois, que votre compte soit gros ou petit.

A. P. LESPÉRANCE, Gérant.

Demandez une de nos petites Banques à domicile, ceci vous facilitera l'Épargne.

Tél. Est 6131.

La chaussure SLATER est toujours la même

"SLATER BOOT SHOP"
413 Ste-Catherine Est

Spécialité: pointure étroite.

A. E. BROUSSEAU.

"LE PHOTOGRAPHE CONNU"

249 RUE SAINTE-CATHERINE EST
Près Sanguinet, MONTREAL

TELEPHONE: Bureau EA 5556
Rés. EA 229

MAISON BOLTE

ANGLE DES RUES SAINTE-CATHERINE ET ST-DENIS.

MM. les Etudiants y trouveront de la crème à la glace pour eux et d'excellents chocolats pour "elles"

JOHN GERACIMO

320 RUE SAINTE-CATHERINE
près de la rue Saint-Denis.

Le Restaurant populaire où les Etudiants reçoivent le plus chaleureux accueil. Qu'on se le dise!

TEL. BELL EST 4683.

Tél. Est 798.

Ouvert le soir.

F. M. CURRAN

CHAPEAUX ET CASQUES

352 Sainte-Catherine Est, coin Berri.
Spécialité: Marque Mansfield.

Avis important

Nous prions vivement nos abonnés qui ont reçu ou recevront ces jours-ci leur compte, pour abonner à l'"Etudiant", de s'acquitter le plus tôt possible envers notre administration.

La dette de l'Angleterre

(Deuxième article)

J'ai montré dans un récent article comment les Canadiens acceptèrent le joug de l'Angleterre sans autre garantie qu'une capitulation dont la plupart des clauses ne contenaient que des concessions temporaires sujettes à l'approbation du roi.

Nous allons continuer cette démonstration.

x x x

La capitulation de Montréal ne réglait que les conditions d'une cession temporaire qui ne devait devenir définitive que trois ans plus tard par le traité de Paris. Ce traité fut signé le 10 février 1763. Il ratifiait et partiellement les conditions qui avaient été accordées lors de la reddition de Montréal. Il donnait aux nouveaux sujets le libre exercice de leur religion, mais il était muet sur le chapitre des lois et de la langue. "Depuis le traité de Brétigny (1) a dit Sismondi, la France n'avait point conclu de paix aussi humiliante".

Cette fois, nous étions bel et bien sujets anglais. Nous ne devions pas tarder à constater que nous le comprenions.

En 1770, Lord North, qui venait de prendre la direction des affaires d'Angleterre imposait sur les colonies d'Amérique une taxe très élevée sur les marchandises qui devaient y entrer. Cette mesure provoqua dans la Nouvelle-Angleterre de sérieux désordres. Une émeute éclata à Boston. Lord North la mit en état de blocus.

Le 26 avril 1774, les représentants des colonies anglaises d'Amérique, sauf ceux du Canada et de la Georgie se réunirent à Philadelphie dans un grand congrès. Ils rédigèrent de longues résolutions et levèrent l'étendard de la révolte. Dans le but de se concilier les sympathies de leurs voisins canadiens, ils leur envoyèrent une longue lettre où ils exposaient les bienfaits d'une constitution libre et les invitaient à assister au prochain congrès. Un Canadien, M. Caen, à qui cette lettre avait été adressée, la fit répandre dans tout le pays, mais sans succès. Les Canadiens, une fois de plus, voulurent rester fidèles à l'Angleterre et repoussèrent ces offres. Ils devaient même aller plus loin et combattre à main armée la Révolution qui se préparait.

C'est ce que nous verrons dans le prochain article.

Georges COURIERES.

(1) Traité signé en 1300 à Brétigny entre Edouard III et le duc Charles, régent de France pendant la captivité de Jean le Bon. Il cédait à l'Angleterre la Guyanne, la Gascogne, le Poitou, la Saintonge.

FUMER...

Quel mystérieux et irrésistible attrait exerce donc ce plaisir étrange? Vraiment étrange, car on ne saurait dire, comme pour les autres plaisirs humains et pour les autres vices résultant de l'excès des plaisirs qu'il corresponde à un besoin organique de notre nature, peu à peu exaspérée et devenu tyrannique. Sous des formes plus ou moins perfectionnées, toutes nos voluptés modernes ont été pratiquées de tout temps; cette volupté-ci fut ignorée des civilisations anciennes, et n'apparut en Europe qu'au temps de Catherine de Médicis.

Ceux de nos sens qui semblent aujourd'hui la requérir, soit construits pour en être incommodés; contraints par nous à s'y accoutumer, ils la perçoivent, c'est bien le mot, à contresens. Car la fumée ne saurait produire qu'une émotion de l'odorat; c'est par le nez que nous devrions fumer, — et nous nous obstinons à enfumer notre palais, à peu près insensible aux odeurs. On a fait l'expérience: les yeux bandés et les narines obstruées, un fumeur ne sait plus distinguer un cigare allumé d'un cigare éteint...

Tout est donc anormal dans l'acte du fumeur; il soumet ses muqueuses buccales à un travail dont rien, absolument rien, ne révèle le besoin. Et, voulant respirer un arôme, il le respire par la bouche, — ce qui est presque aussi singulier que si l'on se mettait une paille dans les narines pour aspirer du vin de Bordeaux.

Admettons cependant que l'odorat trouve finalement son compte de sensations dans cet acte bizarre. Il y a des fumées aromatiques, qui plaisent à tout le monde. La fu-

mée du tabac est éminemment incommode. Preuve: personne n'aime à respirer la fumée produite par autrui. On ne tolère l'odeur et le goût que de "sa" fumée.

Les hommes ont la ressource de combattre ainsi, par une sensation personnelle, la sensation désagréable qui leur vient des autres. Mais que penser de nos malheureuses compagnes, à qui nous imposons, en somme, de respirer ce poison sans s'intoxiquer e les-mêmes!... Si les femmes, c'est avéré—n'avaient un odorat notablement moins subtil que le nôtre, il y a beau temps qu'elles se seraient révoltées! A demi insensibles aux odeurs comme elles sont, questionnez-les cependant, questionnez-les à fond. Après vous avoir assuré qu'elles "adorent le parfum des cigares", elles finiront par vous avouer qu'elles ressentent une horreur violente contre cet empestement autoritaire, et qu'elles voient toujours un hommage pour leur sexe dans le renoncement d'un homme au tabac.

—J'accorde, dira un fumeur, que l'odeur du tabac d'autrui soit désobligeante. Mais vous ne nerez pas que, pour qui le fume, un havane de choix n'ait un goût et un parfum d'une finesse délicieuse...

Oui, fumeur mon ami, le havane de choix contient effectivement dans sa fumée un parfum, ou plutôt un goût subtil qui n'est pas sans analogie avec le goût du meilleur vin de Bourgogne... Mais fumez-vous donc toujours des havanes de choix? Et si vous en fumez, vous, combien de fumeurs ont le moyen de vous imiter? Je vais vous en parler pour vous le professionnel secret de mes souvenirs, avant le dernier enchérissement, on admettait, entre autres de la régie, qu'un bon cigare ne saurait coûter moins de quatre-vingts centimes. Et l'on convenait qu'il était plus sûr de s'approvisionner à un franc trente! Jugez de ce qu'il doit en coûter, aujourd'hui, pour ne pas fumer du rebut!...

x x x

Alors, pourquoi fume-t-on? Pas pour le goût du tabac, certes! Nous venons de convenir que, presque toujours, même pour qui aime ce goût, c'est une bonne fortune exceptionnelle que de le rencontrer franc et pur dans un cigare ou dans une pipe.

Pourquoi fume-t-on? Pour le geste, qui est un passe-temps, pour l'hébétément qui suit l'absorption du toxique. Exactement comme l'ouvrier l'ampoule son verre de cognac où l'on a versé un poison d'une exécrable saveur.

Mais c'est une série de gestes divertissants que d'entrer à l'estaminet, de s'offrir réciproquement des tournées, de choquer les verres, de lever le coude... Et de ces gestes résulte enfin l'hébétément momentané, l'objet des convoitises de la plupart des humains.

Tous les humains aiment passionnément le sommeil qui est la suspension de la vie, éveillés, ils cherchent encore dans diverses torpeurs congestives, la ressemblance précieuse du sommeil. Les voici qui boivent pour l'agrément de sentir leurs idées se brouiller, l'observation de la réalité s'affaiblir, la vie désarmer... Les voici qui fument pour s'alourdir le cerveau, pour assourdir leur pensée, pour localiser dans les muqueuses du palais et du nez toute la sensibilité de leur tête. Le tabac, comme l'alcool, n'est en somme, qu'un opium occidental. Et voilà pourquoi la qualité de l'alcool et celle du tabac importent assez peu au consommateur, pourvu qu'ils lui procurent l'objet véritable de son vice: l'amusement d'un geste et, à des degrés divers, l'hébétément.

Facétieux argures qui réside au palais de nos rois, continuez donc l'ingénieuse série de vos brimades. Tourmentez le fumeur, rançonnez-le, ruinez-le; donnez-lui à consommer de la sciure de bois mélangée à de la paille; raillez-le publiquement, par-dessus le marché, publiez dans les quotidiens, officiellement, qu'il est un niais: rien ne l'empêchera de continuer son métier de consommateur tant qu'il pourra tirer quelque fumée de ce que vous appelez du tabac, et que cette fumée gardera une certaine puissance hébétante... Une heure de vie escamotée par jour à frotter des allumettes, à sucer des feuilles qui brûlent: une autre heure de vague congestion, entre la migraine et le sommeil: cela vaut bien le million par jour que les fumeurs français paient à l'Etat.

Marcel PREVOST.

—Le coeur de la femme est un océan d'amer dans lequel l'homme se noie avec délices.

—Un bon coeur de femme, c'est le port dans la tempête; un vilain coeur de femme, c'est la tempête dans le port.

Librairie Saint-Louis

Papeteries, livres, journaux, jouets, impressions et reliure, etc., Cadeaux pour les fêtes, calendriers de fantaisie, agendas et almanachs pour 1913.

Tél. Bell Est 2660

288 Ste-Catherine Est, près St-Denis

NATIONOSCOPE

SEMAINE DU 14 AVRIL 1913.

"L'ARLESIENNE"

THEATRE-NATIONAL

SEMAINE DU 14 AVRIL 1913.

"UN DIVORCE"

L' "ETUDIANT" PROH PUDOR!

EST EN VENTE AUX ENDROITS SUIVANTS

LE RESTAURATEUR DE LA VILLE LIBRAIRIE SAINT-LOUIS,

288, rue Sainte-Catherine-Est.
252, rue Saint-Denis.
J. PONY, 274, rue Sainte-Catherine-Est.
DEOM & FRERE, 71, rue Sainte-Catherine-Est.
C. A. BOLTE, 298, rue Sainte-Catherine-Est (coin Saint-Denis).

M. AIME LAVOIE, Coin Rachel et Coloniale.
MM. GUENETTE, SENECAI, St-Denis.
M. DUMONT, St-Denis (Près Mont-Royal).
M. J. H. LANGEVIN, Coin Marie-Anne et Berri.

Une jeune écolière lisait à haute voix dans un vieux livre que son professeur lui avait mis entre les mains. Elle prononçait les mots tels qu'elle les voyait écrits: teste, feste, etc., en faisant sonner les "s".

Le professeur lui fit observer qu'il fallait lire comme si les "S" n'y étaient pas, et prononcer "tête", "fête".

La jeune fille, continuant sa lecture, arriva au passage suivant:

"La marquise, indignée qu'on lui tint teste dans cette discussion, sortit "aussitot" du salon en maugréant et en..."

Ici l'écolière s'arrêta court. La jeune fille, toute honteuse, tendit le livre à son professeur, et lut.

... "En maugréant et en "pestant" bien fort!"

x x x

Quelques bohèmes se paient le luxe d'un petit diner et se font servir à qui mieux mieux.

Le valet de table demande l'ordre de chausson. Adolphe, le spirituel demande "des fautes d'orthographe".

—Comprends pas, monsieur.

—Apportez-moi des fautes d'orthographe, vous dis-je, répète le bohème impatient.

—Nous n'en avons pas, répond le valet qui ne comprend pas.

—Alors pourquoi en mettez-vous sur votre menu?

: o :

La femme parfaite

Un moraliste berlinois, et non des moindres, décrit la femme parfaite.

Elle doit ressembler à l'escargot qui ne quitte pas sa maison; mais elle ne doit pas, comme l'escargot, mettre sur son dos tout ce qu'elle possède.

Elle doit ressembler à l'écho qui ne parle que si on l'interroge, mais elle ne doit pas, comme l'écho, chercher à toujours avoir le dernier mot.

Elle doit être, comme l'horloge de la ville, d'une régularité parfaite, mais elle ne doit pas, comme cette même horloge, faire entendre sa voix à travers toute la ville... etc... etc...

Que voilà de vaines paroles, puisque la sagesse des nations nous dit que la perfection n'est pas de ce monde!

Notre caricature

Pour éviter un quiproquo—qui serait déplorable,— nous croyons devoir avertir nos lecteurs que nous n'eûmes pas l'intention de ridiculiser les musiciens de l'orchestre universitaire dont nous admirons et respectons le talent.

Notre dessinateur a tout bonnement voulu immortaliser les nobles gestes de certains quidams dont la joie suprême est de faire de la musique de chambre destructive.

LA REDACTION.

Au Salon...

Jimmy le Gracieux et Arthur le Fluet, confortablement assis dans les fauteuils moelleux du salon, causent.

Jimmy, en veine de confidences et le coeur débordant de souvenirs, s'épanche dans l'âme compatissante d'Arthur.

Jimmy est triste, son regard reste fixé sur les arabesques du tapis.

—Ainsi, questionne Arthur, "Elle" t'a signifié ton congé: crue!le, va!

—Oui, cruelle, soupire l'infortuné Jimmy.

—Avait-elle des raisons, au moins, qui la justifiaient de te sacrifier, ainsi, toi si aimant et si tendre?

—Qu'en sais-je moi: elle ne m'a rien confié, sinon qu'elle regrettait, qu'elle était peinée, etc., etc...

Mais la vraie raison, je l'ai sue ce matin d'autre part. "Elle" ne me trouve pas assez chic, et me reproche comme un crime impardonnable de ne pas me chausser chez Dussault, près Saint-Denis, rue Sainte-Catherine.

Et Jimmy se mit à pleurer.

CAFÉ

Café, liqueur universelle,
Nectar aimé des dieux,
Ton suave arôme recèle
Un pouvoir mystérieux.
Tu réveilles l'intelligence,
Nourris l'esprit et la gaieté.
Plus d'un chef-d'oeuvre a pris naissance
Dans ton parfum, divin café.
BEN TAYOU.
("Journal des Etudiants", 1895).



EAU DE RIGA

Pendant que tout renaît à la vie, que la nature entière fait sa toilette, étudiants dont la machine digestive fonctionne avec difficulté, imitez l'oeuvre printannière: faites un nettoyage complet. Pour cela, servez-vous de l'EAU DE RIGA et vous rendrez la nature jalouse de votre état florissant.

NOS PETITES ENQUETES

M. LAMARRE ET LA GUERRE DES BALKANS

La guerre des Balkans! Y a-t-il quelque chose d'une plus grande actualité? Au moment où l'attention du monde entier se porte vers les Monténégrins et les Serbes qui défient les Grandes Puissances et que l'univers conjecture sur les complications qui surgiront de cette bravade, nous avons cru que des considérations d'ensemble sur ce sujet, éclaireraient nos lecteurs et leur permettraient de s'en former une idée bien nette.

M. J. S. Lamarre, B. A.-L.P. directeur de la S.P.L., et de plusieurs autres sociétés chantantes et financières, E.E.D., était tout désigné pour traiter cette question délicate. En effet, il vient à peine de terminer un voyage d'une semaine sur le théâtre de la guerre.

A son retour parmi nous, nous avons déjà tenté de connaître les impressions de M. Lamarre. Mais, par humilité, M. Lamarre, tel Achille, s'était obstinément retiré sous sa tente. Il ne voulait rien entendre et encore moins rien faire entendre. S'il a enfin cédé, c'est par considération pour l'amitié qui le lie à notre représentant—ce qui démontre que ce n'est pas son talon qui est vulnérable, mais bien son cœur.

x x x

Systematique comme toujours, M. Lamarre, dit : "Je traiterai la question au point de vue diplomatique."

"L'Amérique, dit-il, doit rester assez indifférente à cette guerre. Le fait est qu'au point de vue des intrigues diplomatiques, l'Europe seule est intéressée. Toutes les grandes puissances y ont des intérêts et les alliés y ont les leurs. Les causes des faits, surtout en histoire, ne sont connues que de longues années plus tard!"

"En voulez-vous les preuves? Le 20 septembre 1792, Dumouriez et Kellermann repoussaient les Prussiens à Valmy. On sait aujourd'hui que la question du partage de la Pologne fit autant que les canons de Valmy pour arrêter ces Prussiens. Ainsi, qui peut nous expliquer ce brusque arrêt d'une armée victorieuse à Tchataldja, village mal fortifié où s'est réfugié l'armée en déroute?"

De même, l'intervention de l'Autriche dans la sixième coalition contre Napoléon I (1812) ne fut connue qu'avec les derniers documents publiés récemment par Arthur Chuquet et par le vicomte d'Ussel.

Les ficelles diplomatiques forment un peloton fort enchevêtré, conclut M. Lamarre. Comment voulez-vous que je parvienne à le démêler, alors que des personnes très autorisées y ont échoué?"

Toutefois, je ne crois pas compromettant d'avancer que l'Autriche, quoique se tenant à distance, est cependant fort intéressée dans cette guerre. La démonstration de ces derniers jours contre le Monténégro n'en est-elle pas la preuve? On craignait d'être frustré, à Vienne. On a alors appelé les amis à la rescousse pour s'acharner sur un faible. Et je ne serais pas surpris si l'on cédait aux réclamations de l'Autriche, qu'elle soient justes ou injustes. "La raison du plus fort", n'est-ce pas?"

Vous me demandez si je crois la paix prochaine? Je n'ose me prononcer et je considère avec Bernard de Lacombe (Correspondant, 10 mars 1913, p. 1037) "que les difficultés sont différées, mais elles ne sont pas encore résolues".

x x x

Par'ons économique, voulez-vous? dit M. Lamarre.

De la poche de son veston, il tira une liasse de papiers de toutes les couleurs et de toutes les dimensions. Nous avons aperçu un petit billet bleu, tout parfumé, qui paraissait égaré parmi des notes de droit criminel et des lettres d'affaires. En rougissant un peu, il se hâta de dissimuler la lettre précieuse. Mais son geste ne nous échappa pas. Nous avions remarqué que depuis quelques semaines, le caractère de M. Lamarre se métamorphosait; il devenait plus sociable et le sauvageon faisait place à l'homme du monde. Quoi! l'amour avait fait ce miracle!

L'enveloppe, croyons-nous, portait un timbre d'Italie, à moins que ce ne fût de France! Nous ne pourrions donner d'autres détails sans commettre des indiscretions, et M. Lamarre est notre ami. Dont acte.

Après avoir fait disparaître cet indice compromettant, M. Lamarre nous tendit une lettre qui a plus de rapport à la guerre. Cupidon et ses flèches cèdent la place aux canons turcs.

"Voici, ce que m'écrit mon ami intime Francis Webb, "broker" bien connu de Wall Street".

M. Webb y disait que le marché américain s'est peu ressenti de la guerre. Les Américains ont peu de capitaux investis en Europe. L'Amérique possède assez de ressources pour occuper l'activité yankee. Toutefois on redoutait le contre-coup d'une crise européenne causée, non par la guerre elle-même, mais par le conflit général qui aurait pu surgir de cette guerre. Une crise européenne aurait eu sa répercussion jusqu'ici parce que plusieurs capitalistes des vieux pays possèdent des intérêts dans les industries du Nouveau-Monde.

"Je ne crois pas avoir à ajouter aucun commentaire", dit M. Lamarre, lorsque nous eûmes terminé la lecture de la lettre, "Mon ami Webb est assez clair, n'est-ce pas?"

x x x

"Je n'entreprendrai pas de dissertation philosophique sur la licéité de cette guerre. Les faits sont encore trop obscurs et ma philosophie se sentirait mal à l'aise à côté des fantaisies de Jacques Herminet et même de la prose de Paul l'Hermitte et de Louis Vieillehaut".

Nous déplorons cette abstention, persuadés que nous sommes que M. Lamarre aurait argumenté magistralement, comme au temps de sa licence. J. de Maistre coudoie constamment d'autres philosophes sur sa table de travail.

"Je comprends parfaitement, dit-il, l'acharnement des alliés à poursuivre les Turcs et le désarroi de ces derniers à l'idée de quitter Constantinople et leurs harems. Pour les alliés, la guerre présente une bonne occasion de quitter leurs épouses, car, comme tous les civilisés, ils n'aiment rien tant que de laisser leur femme au coin du feu et de faire des incursions en pays étranger. C'est ce besoin de voir du pays que l'on remarque par toute la société de notre siècle.

Les Turcs ne sont pas du tout dans la même position. Désertent leurs demeures, c'est pour eux la mort du bonheur. Ils quittent les chambres parfumées, le douillet des divans, les caresses amollissantes, les femmes soumises et aimantes se frôlant à leurs pieds. Les alliés n'auraient jamais quitté leurs capitales si tous ces bonheurs s'y étaient donné rendez-vous. Mais vous connaissez aussi bien que moi le foyer XX siècle. On ne peut même pas tenter de rapprochement entre une famille turque et une famille bulgare, par exemple. La femme de chez nous est trop indépendante, trop l'égale de l'homme; elle veut trop voter; elle désire trop s'émanciper. Elle n'est pas assez femme, c'est-à-dire, pas assez aimante, caressante.

M. Lamarre, en disant ces choses, avait un sourire qui semblait dire : je m'y connais. Moi aussi, j'ai été traqué et je me suis fait attraper. Ses yeux deviennent humides, comme au souvenir encore vivace d'une déception.

Mais pourquoi mêler les femmes à la guerre? C'est qu'au fond de toute calamité il y a la femme, répondit-il, nu par son ressentiment et par la vision de l'infidèle. Vous connaissez le vieil axiome de la police? Un crime a été commis: cherchez la femme. Pour une fois, la police a raison, et il faut généraliser cette vérité. Tout mauvais coup révèle la griffe féminine.

L. V.

Rondel de l'Adieu

Partir, c'est mourir un peu,
C'est mourir à ce qu'on aime:
On laisse un peu de soi-même
En toute heure et dans tout lieu.

C'est toujours le deuil d'un voeu,
Le dernier vers d'un poème
Partir, c'est mourir un peu,
C'est mourir à ce qu'on aime.

Et l'on part et c'est un jeu,
Et jusqu'à l'adieu suprême
C'est son âme que l'on sème,
Que l'on sème en chaque adieu
Partir, c'est mourir un peu...

Edmond HARAUCOURT.

Les E.E.M.C. à Ottawa

Jeudi dernier, dès 8 heures du matin, on entendait, aux alentours de la gare Bonaventure, des chants et des cris qui auraient certainement été reconnus par les habitués des rues Sainte-Catherine et Saint-Denis.

Nos étudiants-vétérinaires au nombre d'environ 50, accompagnés de 5 ou 6 professeurs, bérêts en tête, canne en main, prenaient le train pour Ottawa.

Comme toujours les E.E.M.C., avaient su réunir l'utile à l'agréable; aussi avaient-ils choisi la Ferme Expérimentale du Gouvernement, comme but de leur voyage.

Arrivés à Ottawa, ils furent reçus officiellement par deux délégués, MM. Mordureux et Charron, qui les conduisirent à la ferme expérimentale.

Là, un banquet attendait nos excursionnistes; le menu était entièrement composé des produits de la ferme et inutile de vous dire que les convives y firent honneur.

Après le repas, M. Grisdale, directeur de la ferme, nous adressa la parole en termes élogieux. Puis le Dr. Daubigny remercia, au nom de l'école, de la belle réception dont tous avaient été l'objet.

Enfin après quelques paroles du Dr. Boyer, M. V., député de Vaudreuil, tous se séparèrent pour aller visiter la ferme expérimentale.

Vers 5 heures, les étudiants revinrent à Ottawa et établirent leurs quartiers à l'hôtel Fédéral dont M. Denis, est le propriétaire.

Pendant la veille quelques-uns assistèrent à une séance parlementaire, tandis que d'autres en profitaient pour visiter la ville. Quelques-uns même malgré la pluie torrentielle se hasardèrent à aller en voiture visiter Hull et ses environs.

Le lendemain, tous allèrent visiter les bâtiments du Parlement, le Musée, le Château Laurier et les différentes parties de la ville.

Enfin le samedi, tous revinrent enchantés de leur voyage, ayant acquis des notions sur la manière d'apprécier les animaux; ayant agrandi le cercle de leurs connaissances géographiques, et sachant par eux-mêmes ce que c'est qu'une séance parlementaire.

P.S.—A la dernière heure j'apprends avec plaisir que Michel est revenu sain et sauf de son voyage à Ottawa.

J. A. B.

En avant! arrrche!

L'Université est lancée dans le mouvement. La "Gazette" de Montréal nous apprend chaque semaine le progrès sensible que l'on constate dans l'organisation du corps des cadets. La "Patrie" nous dit que bientôt nous aurons notre caserne. Tant mieux.

Les soldats sont tout trouvés, s'il ne s'agit que de fournir des "chocolates soldats". Nous soumettons humblement à notre Sam Hughes national quand il voudra remplir les cadres de l'état-major, deux excellents Zozeph dont les états de service ne se comptent plus.

Maintes fois cités à l'ordre du jour, pour leurs actes de bravoure dans l'accomplissement de leurs devoirs comme sous-officiers, rapporteurs, aux élections municipales ou fédérales, sans compter les provinciales (M. Ces deux grognards sont aujourd'hui dans le civil (2). L'un est journaliste à l'"Action"; l'autre s'est complu dans les fonctions plus modestes, de greffier à la Cour de Circuit. Mais tous deux ont gardé une âme guerrière, sous des dehors pacifiques; un incident récent vient de le prouver.

Il s'agissait de la prise d'Andrinople. Nos deux militaires discutaient avec animation sur la valeur des troupes alliées.

Soudain, au milieu d'une démonstration brillante des tactiques Bulgares, Zozeph (celui qui a une canne)—saisit la dite canne à la façon d'un fusil, et, se croyant sur le champ de bataille d'antan, plongea la main dans son sac à munition, et fouilla quelques instants.

L'autre Zozeph, plus prompt que l'éclair, a deviné le mouvement.

—Tu cherches des munitions? J'en ai, s'écrie-t-il. Prends!

—Moi aussi! J'en ai toujours sur moi.

Et tous les deux ouvrirent en même temps leurs poings fermés.

Les munitions, c'étaient des... crottes de chocolat, dont les deux amis ont toujours ample provision.

Colonel, vous pouvez compter sur la valeur de ces deux "Chocolate Soldiers".

DOMINO.

(1) NOTE POUR ARCADIOUS. — Prière de ne pas confondre avec les Provinciales, du citoyen Pascal.

(2) NOTE POUR LE MEME.—Il s'agit ici de la Procédure civile, ou du Droit civil, indifféremment. Il ne saurait y avoir de confusion.

CONCERT=CAUSERIE

— A LA —

Salle des Promotions de Laval,

LE 15 AVRIL,

Donné par les E. E. D. et E. E. L.

PRIX: 50 ET 35 CTS

M. Edouard Montpetit causera.

MM. Arthur Laurendeau, Louis Chartier, A. Lapierre et autres chanteront.

EUCHRE & BAL

DONNÉ PAR LES

ETUDIANTS EN MEDECINE

SOUS LE PATRONAGE DE LEURS OFFICIERS HONORAIRES

A LA

SALLE STANLEY

LUNDI, LE 21 AVRIL 1913

PRIX DU BILLET: 50 CTS

Billets en vente chez M. Archambault, à la Librairie St-Louis et par les E.E.M.